Suites aux séries d'accidents enregistrés ces deux derniers jours, ayant coûté la vie à au moins 40 personnes et plusieurs blessés, le ministre des Transports, a rendu public ce 05 août, un communiqué mettant en garde les compagnies de Transport.

Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe précise dans son communiqué que les compagnies de transport de personnes et de marchandises, désormais impliqués dans des accidents de la circulation, seront suspendues d'activité, sans préjudice de poursuites judiciaires.

Le membre de gouvernent formule ses regrets face à ces malheureux accidents qui interviennent pourtant en pleine campagne de sécurité routière, pendant laquelle il est fortement recommandé aux usagers de la route la prudence et le strict respect du code de la route.



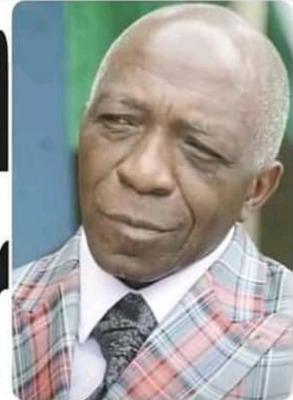


H" 5831 DU LUNDI 23 AOUT 2021 CAMERDUM 400 F CFA

Quotidien



Réseaux mafieux



 Conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République et Pca d'une dizaine de sociétés d'Etat, le protégé de Ngoh Ngoh pressenti à la tête du Port autonome de Douala. P 3

Fusillade dans une église Desjeures ingénieurs l'Inget parés

Défis du développement

Rdpc

Règlements de comptes, colère de la base, chantage, clientélisme...Le parti au pouvoir au bord du précipice.